

Centre Public d'Action Sociale

Rue du Centre, n° 1

5555 BIEVRE.

BUDGET 2020 - NOTE DE POLITIQUE GENERALE

Nous avons l'honneur de vous présenter le budget de l'exercice 2020, celui-ci a été soumis, pour avis, au comité de concertation Commune-CPAS le 16 décembre 2019 et a été arrêté par le conseil du CPAS le 28 novembre 2019.

Certaines données inconnues et donc toutes les statistiques de 2019 n'ont pu être inscrites pour une année complète.

1°) Point de vue financier.

- α Comme chaque année, nous vidons le fonds de réserves que nous avons provisionné grâce au suivi du compte 2018 et de la MB de 2019 afin d'équilibrer le budget.

Année budgétaire	Prélèvement sur le fonds de réserve ordinaire	Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire
2013	95.007,61 €	54.550 €
2014	31.961,43 €	0 €
2015	93.471,06 €	23.000 €
2016	94.996,71 €	20.000 €
2017	98.534,16 €	20.000 €
2018	69.866,66€	22.000€
2019	47.613,59 €	74.000 €
2020	47.694,07 €	64.000 €

Ce budget est en équilibre à la somme de

1.588.213,58 € à l'Ordinaire et de 64.000 € à l'Extraordinaire.

- α Stabilisée depuis plusieurs années, la part communale avait été augmentée, en 2019, de 10.000 € par rapport à 2018. Cette année, nous avons dû nous résoudre à l'augmenter de 30.000 € (1,9 % du budget) soit **470.000 €**.

Cette intervention représente environ **29 % du budget** et une dépense moyenne de **140 € par habitant**, ce qui nous situe toujours au-delà de la moyenne régionale, mais de manière moins flagrante.

Pour information, nos voisins de Vresse viennent de passer de 208 € à 301 € /hab avec une augmentation de 165.000 € (passage de 630.000 € à 795.000 € !)

- α En **2020**, nous programmons pour la deuxième fois une diminution du Fonds spécial de l'aide sociale. A noter que, pour 2019, nous avons réellement obtenu 79.761,68 € !!! Nous devions recevoir davantage, mais la Région Wallonne a une enveloppe fermée et utilise des coefficients correcteurs.

Selon les prévisions de la Région Wallonne, nous devrions recevoir en 2020 : **81.585,53 €**.

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
65.491 €	67.292 €	70.871 €	84.765 €	89.656 €	83.134 €	81.585 €

- α Au niveau du **budget extraordinaire**, nous avons programmé une somme de **64.000 €** pour les projets suivants :

- 33.000 € pour un véhicule et son équipement
- 18.000 € pour de l'équipement cuisines dans la RSH
- 7.000 € pour du matériel de cuisines.
- 6.000 € pour du mobilier pour le service d'Aide alimentaire (local de stockage).

Les travaux au bâtiment « *Bodymat* » étant terminés en 2018, le service "Soutien scolaire" y a été installé d'une manière optimale.

Le 2^{ème} local servira d'entrepôt des vivres non périssables que l'on reçoit de l'Europe.

La réception des invendus du magasin GB ne pouvant plus se faire, on réfléchit également à la façon de répondre aux contraintes de l'AFSCA. Le démarrage du PCS devrait accélérer la mise au point de ce service et ceci de façon plus efficace.

- α Ce budget est le second de la législature communale 2019-2024 et s'inscrit dans la continuité des 2 législatures précédentes.

*** Au point de vue de *l'Aide Sociale*, les dépenses proposées dans ce budget sont contrôlées suivant la dynamique imprimée ces dernières législatures, mais avec des situations précaires de plus en plus difficiles à gérer.

*** Voici un tableau qui donne le nombre moyen de RIS mensuel dans chaque catégorie.

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Montant
RIS ménages	2,52	0,6	1,34	1,9	2,4	1,8	4,6	1.254,82 €
RIS isolés	4,84	7,16	10,3	10,2	8,9	10,3	10,7	928,73 €
RIS cohabitants	9,25	10,9	7,1	6,2	8,1	8,2	8,6	619,15 €
Nombre moyen de RIS mensuel	16,6	18,7	18,7	18,3	19,4	20,3	23,9	

Ces chiffres constituent une moyenne, car il y a beaucoup de situations évolutives sur une année : il faut savoir qu'il n'y a pas que des RIS COMPLETS, certains perçoivent un complément parce qu'ils émargent en partie au chômage ou travaillent à temps partiel, d'autres ont leurs enfants en garde alternée, des étudiants perçoivent leurs allocations familiales,...

On peut donc dire qu'en moyenne en 2019, chaque mois on paye l'équivalent de **23,9 RIS**, mais la répartition se fait sur plusieurs familles.

Par exemple en **novembre 2019**, la répartition se fait sur **7 ménages, 14 isolés et 8 cohabitants** et nous avons payé pour les RIS une somme de **18.179 €** !

Remarquons que depuis 2013, l'augmentation est pratiquement LINEAIRE, ce qui n'est pas de très bonne augure pour le futur !

Pour 2020, on prévoit une dépense pour les RIS de **255.000 €**, somme toujours en hausse.

*** Depuis 8 ans, une nouvelle somme concernant le Fonds de pension des mandataires vient grever le budget ; pour 2020, il s'agira de 13.000 €.

Ce Fonds de pension permet un lissage du paiement des pensions des mandataires du CPAS pour les 30 prochaines années et il est vrai que, pour notre centre, il s'agit d'une dépense supplémentaire aujourd'hui en prévision de l'avenir.

*** Assurance groupe pour le personnel contractuel : le dernier rattrapage a eu lieu en 2017.

A partir de l'exercice 2019, seuls 3 % de la masse salariale du personnel doivent être prévus.

Cela représente environ **11.000 €**.

*** Le travail sur les irrécouvrables (créances douteuses) a débuté en 2007 et s'est amplifié.

En 10 ans, nous avons apuré un peu moins de **200.000 €**. Il n'y a plus aucune dette de plus de 10 ans, sauf certaines qui sont encore remboursées régulièrement, parfois à raison de petites sommes.

En 2019, nous n'avons pas apuré d'irrécouvrables, le nouveau conseil ne travaille plus systématiquement en aides « non remboursables », on espère donc avoir moins de créances douteuses.

2°) Point de vue de l'Action Sociale.

α *** Le **logement social de transit** de Bellefontaine a été occupé en 2019 du 09/03 au 29/11. Il est actuellement inoccupé.

*** La maison du Douaire est louée à une famille nombreuse.

*** La maison de Naomé est actuellement vide.

Pour l'instant, elle ne peut être louée car le mobilier qui se trouvait dans l'ILA (fermée depuis fin 2017) est temporairement entreposé dans ce logement.

Nous réfléchissons à une éventuelle nouvelle affectation, nous avons répondu à un appel à projet pour des « logements d'urgence », ce qui n'existe pas à Bièvre, mais nous n'avons pas été retenus.

*** Un deuxième logement de transit est habitable rue de Bouillon (Bodymat), il est en cours d'ameublement. (Obligation nouvelle du plan d'ancrage d'en avoir 2 par commune).

α *** Le service "**Co-voiturage**" est toujours aussi sollicité et il nécessite de plus en plus de bénévoles, denrée rare s'il en est. (**11** conducteurs).

Ce service augmente de manière exponentielle et répond véritablement à une demande dans nos zones rurales où transpire un véritable problème de mobilité.

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de trajets	574	694	746	689	777	765	964	1160	992	1426	1694
Kms parcourus	23991	28473	34294	36260	50314	46123	46051	50184	46682	69192	78818

Ce service s'adresse aux personnes qui ne possèdent pas de voiture ou qui effectuent des voyages récurrents (consultations médicales, courses ménagères, ...)

Au vu du prix du carburant, l'indemnisation kilométrique pour le chauffeur s'élève à 0,4 €.

Vu les circonstances budgétaires, le conseil a décidé qu'à partir de janvier 2014, le CPAS ne prendrait plus en charge que 0,05 €/km.

De plus, nous avons souscrit une assurance OMNIUM-MISSIONS pour nos chauffeurs.

- α *** Le **magasin "A petits prix"**, rue de Bouillon, fonctionne toujours avec plusieurs dames bénévoles et, bien que vendant des vêtements à des prix dérisoires (1, 2 voire 3 €), les recettes sont toujours conséquentes. Le nouvel aménagement va certainement booster les ventes !!!

Dans notre budget 2020, nous avons prévu une augmentation des prix, vu le succès grandissant.

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes (€)	6000	6898	6025	5877	6744	8139	7338	7658	7935

- α *** Depuis sa création en 2005, l'"**Espace détente**" accueille une trentaine de personnes dans les locaux du Patro St-Hubert. Il s'agit d'un lieu de rencontres et d'échanges pour plus de 50 personnes différentes originaires de la commune qui se retrouvent chaque mercredi après-midi pour lire, jouer aux cartes, bricoler et prendre ensemble un repas convivial une fois par mois.

Depuis septembre 2011, c'est le personnel du Patro St-Hubert accompagné de bénévoles (dont une personne AWIPH) qui assurent l'encadrement.

Etant donné que la cuisine va être déplacée du Patro vers la Résidence St-Hubert, une réflexion est engagée sur la future localisation de l'espace-détente et sur la collaboration avec l'Asbl « Patro St-Hubert ».

L'excursion annuelle du 18/09/2019 à Reims a été un grand succès.

Comme les années précédentes, celle-ci s'est faite en collaboration avec l'UTAN.

Rappelons que le prix-plancher (**69 €**) peut être obtenu grâce à l'intervention du CPAS via une contribution du Fonds culturel pour payer l'autocar.

- α *** Le service "**Repas à domicile**" est en place depuis plus de **30 ans**.

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total Repas							
Bièvre	11.336	11.520	12198	12.009	12.244	11.924	10.259
Cantines scolaires	12.363	13.854	13.327	11.232	11.138	11.718	10.078

Stages	0	325	540	682	878	130	55
Espace Détente	258	297	219	178	228	258	202
Gedinne	15.571	18.019	18.588	18.668	17.613	17.747	17.152
Paliseul	5.310 (pour 6 mois)	10.700	12.349	11.577	12.055	6.468 (pour 6 mois)	0
TOTAL	44.838	54.715	57.221	54346	53.717	48.245	37.746

Attention : les chiffres 2019 ne reprennent que 11 mois (décembre pas connu à ce jour)

L'augmentation du prix des repas en 2015 dans les cantines scolaires (de 1,5 € à 3 €) avait engendré une baisse des ventes de repas avec en parallèle une augmentation de prise de potages, ceci étant variable suivant les implantations :

2019 : 10.078 repas et 6.878 potages (à fin novembre)

*** Pour la 10^{ème} année consécutive, le CPAS de Gedinne a fait un appel d'offre pour ses repas et nous avons à nouveau obtenu le marché pour 2020, nous vendrons les repas au prix de **5,40 €** comme l'an passé.

*** Chaque année, nous prévoyons une indexation du prix des repas livrés à Bièvre, suivant l'index du mois de janvier. Le prix est identique pour tout citoyen quelle que soit sa situation.

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Prix d'un repas	4,78 €	4,94 €	5,01 €	5,07 €	5,07 €	5,16 €	5,27 €	5,36 €	5,47 €

*** La grande nouveauté en 2013 a été la soumission, pour le service des repas, de la commune de Paliseul pour laquelle nous avons remporté le marché à 5,50 €.

Pour 2016, nous avons remporté le marché en augmentant le prix de 0,10 €.

Pour 2017, nous avons remporté le marché en augmentant le prix de 0,10 € (**5,70 €/repas**).

Malheureusement, nous n'avons pas remporté le marché en 2018 et en 2019, nous avons pourtant laissé le prix inchangé, mais un critère supplémentaire était ajouté (offre de 2 menus chaque jour !).

A l'heure actuelle, nous sommes incapables d'offrir la possibilité d'un second menu, pour des raisons d'intendance, mais également de personnel en maladie. Lors du déménagement des cuisines vers la nouvelle résidence Saint-Hubert cela pourra être possible.

α ***** 2006 a vu la création d'un service de "Petits dépannages à domicile".**

Pour ce service, nous bénéficions du plan SINE, soit d'une réduction annuelle de 4.000 € au niveau des charges patronales (somme globalisée dans l'ensemble des cotisations patronales) et une subvention annuelle de 6.000 € de l'ONEM.

Les bénéficiaires de ce service interviennent à raison de 10 € de l'heure.

Ce service s'adresse à l'ensemble de la population pour de petits travaux.

En 2018, nous obtenions des recettes de **9.400 €**, en 2019, nous escomptons des recettes d'environ 7.000 € vu l'absence pour raisons médicales de l'agent.

Ajoutons que ce service permet une action sociale sur le terrain, notre nouveau dépanneur connaissant bien ce terrain ayant travaillé auparavant via l'ALE et ceci à la satisfaction de tous.

α ***** Fin 2015, notre CPAS avait en charge 3 candidats réfugiés (2 cohabitants et 1 isolé).**

Le candidat réfugié isolé a été reconnu en 04/2016 et les 2 candidats réfugiés cohabitants ont quitté le territoire communal en juin 2016.

On peut donc dire que nous n'avons plus en charge depuis 2016, des réfugiés de la « vague des débuts des années 2000 ».

α ***** Initiative Locale l'Accueil (ILA)**

En date du 26/11/2018, un couple palestinien est arrivé dans l'unique ILA restant à Bièvre.

α

***** Au niveau du "Fond mazout"**

183 allocations de chauffage ont été octroyées en jusqu'au 30/11/2019.

α *** Au niveau du service "**Soutien scolaire**", notre institutrice preste **34** périodes de cours et **27 enfants différents** fréquentant nos écoles communales sont suivis au niveau scolaire.

Suite à la pension de Madame Van Der Perre, nous avons engagé Madame Sabine Le de Falmignoul.

Victime de son succès, nous avons dû recentrer le service vers son objectif originel :

l'aide aux enfants des 2 premières années de l'enseignement primaire.

Depuis septembre 2018, le soutien scolaire est situé rue de Bouillon.

Rappelons que ce service est totalement GRATUIT !

α *** **Promotion de la participation et de l'activation sociale.**

Annuellement, nous recevons une subvention du Fédéral pour favoriser l'épanouissement social, sportif et culturel des usagers des CPAS. Le montant qui sera perçu pour 2020 est actuellement inconnu, comme l'an passé, une somme de 3.056 € a été inscrite au budget.

α *** Nous avons également instauré un nouveau service "**Handicontact**" qui permet une orientation plus rapide vers les services adéquats.

α *** Le service de "**Médiation de Dettes**" reste sollicité, puisque nous avons terminé l'année avec **46** dossiers de "gestion budgétaire", **12** dossiers de "médiation de dettes" et 1 introduction en RCD (Règlement Collectif de Dettes).

α Les conventions les plus anciennes ont été renouvelées :

*** **Services d'aide familiale.**

Une somme de 16.500 € est prévue pour l'ADMR ainsi que 800 € pour le SPAF.

*** **Garde d'enfants à domicile**

Une convention avec "*Les Arsouilles*" existe, car il y a 3 gardiennes encadrées reconnues sur Bièvre et nous intervenons à raison de 1,14 € par jour ou demi-jour de présence d'un enfant en garde.

En 2020, nous prévoyons une dépense de **1.700 €**.

α **Insertion via l'article 60 :**

Au cours de l'année 2019, 7 personnes ont été sous contrat article 60 § 7. Deux contrats sont arrivés à terme au cours de l'année, un a pris fin prématurément et quatre sont encore en cours.

Depuis que nous remettons au travail des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale par le biais de l'article 60§7, 5 personnes ont été engagées au terme de leur contrat par l'association qui les accueillait.

Pour l'année 2020, les crédits budgétaires ont été prévus afin de couvrir la masse salariale de 5 personnes. Comme les années précédentes, afin de mener à bien cette mission de réinsertion socio-professionnelle, nous percevons une subvention de l'état fédéral et de la région wallonne.

3°) **Conclusions.**

Au point de vue financier, ce budget n'aura pas été plus facile à boucler que celui de l'an passé. Il a fallu augmenter la part communale de 6,8 % alors que l'an dernier nous l'avions déjà augmenté de 2,3 %. Contrairement à l'an passé, nous n'avons pas prévu de boni présumé suite aux conseils de notre Directeur Financier.

Nous devons continuer de travailler pour éradiquer la paupérisation, d'une manière stricte mais bienveillante.

Cependant, nous devons bien constater que depuis 6 ans et ce, de manière structurelle, le nombre de RIS augmente suivant une direction purement linéaire.

Ajoutons que la population plus âgée demande également de plus en plus d'aides diverses.

Au point de vue social, les services existants sont nombreux et performants.

On peut mettre en évidence ici, notre service de « Covoiturage » dont les prestations augmentent de manière exponentielle. Cette année, le nombre de kms effectués correspond presque à « 2 tours du monde » !

L'aspect social est ici prépondérant, la grande majorité des voyages effectués le sont pour des « visites médicales » ou pour des « courses ménagères ».

Rappelons aussi qu'avec la commune, nous avons répondu à l'appel à projet de la Région Wallonne concernant l'élaboration d'un **Plan de Cohésion Sociale (PCS)** et que celui-ci a été accepté.

Je terminerai par des éloges et beaucoup de MERCI pour tout le personnel travaillant au sein du CPAS (y compris les bénévoles) qui accomplissent vraiment un travail formidable !

LEONET Thierry

Président